

Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

[Accueil](#) > Citoyens au coeur des politiques culturelles et patrimoniales



acteur-56-2

Personne référente:

Céline Messina

Adresse site web:

<http://sene.com>

Adresse Email:

contact@sene.com

Téléphone du référent:

0297669062

document_ressource:

 [Citoyens au coeur des politiques culturelles et patrimoniales.pdf](#)

Domaine(s) d'action du projet:

Vivre ensemble et cohésion sociale

Gouvernance, démocratie locale et participation citoyenne

partenaires:

Associations

Collectivités

Etablissements publics

Réseaux / fédérations

Services de l'Etat

Autres partenaires

labels:

non

Le projet est-il multi-sites ?:

non

Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:

Les politiques culturelles déploient actuellement trop souvent une seule logique d'offre culturelle

proposée à des publics spectateurs. La Commune de Séné développe, en lien avec les habitants, les associations, les artistes, une politique culturelle participative depuis plusieurs années, qui s'inscrit dans un mouvement général qui vise à questionner la place de chacun dans la mise en œuvre des politiques culturelles locales et à inscrire ces dernières en regard des droits culturels des citoyens. Cette démarche répond aussi au besoin d'une légitimité retrouvée de l'habitant pour intervenir dans le champ culturel autrement qu'en simple spectateur. Elle permet de passer du « faire pour le public » à « faire avec les habitants », pour inventer une nouvelle citoyenneté culturelle dans laquelle chaque participant est reconnu en tant que porteur de culture et de créativité. Pour ce faire, la commune de Séné » décline son action culturelle participative en plusieurs objectifs : 1 Faire participer les habitants à l'organisation de la politique culturelle communale 2 Illustrer par différentes aventures artistiques participatives une démarche de rapprochement entre artistes professionnels et habitants 3 Ouvrir le champ de la participation au champ patrimonial pour répondre, entre autres, aux besoins d'habitants natifs de Séné de transmettre aux nouvelles populations du territoire leur savoir et/ou leur savoir faire. Dans la droite ligne de la déclaration de Fribourg, les différentes actions mises en œuvre depuis de nombreuses années permettent de confirmer l'intérêt des formes artistiques participatives :

- pour l'émancipation individuelle et collective des participants aux œuvres ;
- pour le renforcement de liens sur le territoire entre les habitants et entre les différents acteurs (habitants, élus, artistes professionnels, partenaires) ;
- pour aborder plus globalement la question de la co-construction des politiques culturelles locales.

Il faut, maintenant avec la Loi NOTRe, qui reconnaît aujourd'hui les droits culturels des citoyens, poursuivre cette démarche. Pour ce faire, la politique culturelle sinagote doit éviter un écueil majeur : la limitation de la participation à un « entre soi » d'habitants des rendez-vous culturels. C'est pourquoi le sens donné à la méthode de travail déployé, à la participation citoyenne, est essentiel et doit être constamment rappelé, malgré les difficultés rencontrés. Il s'agit bien que chaque habitant trouve sa place/une place au sein de son territoire, qu'il puisse entendre qu'il est porteur de culture et que de ce fait il est acteur du développement de son territoire. Il est aussi important que le sens donné aux différents projets participatifs proposés par la ville trouve des échos dans les actions portées par les associations, ou des groupes d'habitants sur le court moyen et long terme, afin que prennent corps la dynamique créée et les réflexions entamées, au-delà de l'impulsion communale. Le projet interroge aussi la pertinence des territoires pour la mise en place d'œuvres participatives. A ce jour, il apparaît que le développement de politique culturelle participative est facilité à l'échelle du territoire qui se pose concrètement la question. En somme, comme toute ambition de développement local, c'est avec les ressources et acteurs locaux que doit se penser ce type de projets, appuyer par une envie politique forte. Enfin, au-delà de la politique culturelle et patrimoniale, c'est une démarche globale de développement de la participation citoyenne que la ville de Séné souhaite mettre en œuvre. Parce que le « faire avec » doit pouvoir se décliner dans l'ensemble des champs des politiques communales. Aussi, cette démarche se déploie-t-elle progressivement, avec plus ou moins de facilités sur les autres champs de l'action communale sinagote, amenant la collectivité à proposer en collaboration avec le CNFPT et l'ARIC (l'Association régionale d'information des collectivités territoriales) une formation à destination des élus mais aussi des cadres de la collectivités un temps de formation/ réflexion sur tous les enjeux de cette autre façon de faire sens dans le service public.

Description du projet:

1 Faire participer les habitants à l'organisation de la politique culturelle communale Depuis son ouverture en 2012, l'intention du centre culturel Grain de Sel est d'encourager une prise de parole la plus large possible sur ce que peut et doit être un centre culturel à Séné. C'est pourquoi sa programmation s'appuie sur un Comité d'Animation qui regroupe des élus, des professionnels et des habitants, qui travaillent sur les propositions que les artistes, les partenaires culturels, les associations mais également les habitants. Parallèlement, un groupe d'habitants volontaires, les GLOP (Groupe Local d'Orientation de la Programmation), vont voir des spectacles et des expositions dans les équipements alentours ou lors de festivals. Leur mission : se construire progressivement une grille

commune d'appréciation des œuvres, sorte de référentiel critique, et ramener à Grain de Sel des idées de programmation, des contacts avec des compagnies... Des professionnels de la culture les accompagnent dans leurs pérégrinations, entre découverte et repérage, pour permettre à tous de se former à la lecture des propositions artistiques.

2 Illustrer par différentes aventures artistiques participatives une démarche de rapprochement entre artistes professionnels et habitants

2a - En 2014, les Journées Aux œuvres citoyens ! (AOC) ont été organisées par la Mairie de Séné sur une initiative des Glops. Organisées du 15 au 22 novembre 2016, elles ont proposé :

- des temps de créations participatives dans différents champs artistiques dans la création de 7 œuvres avec des artistes professionnels (opéra, danse, fanfare, arts plastiques, écriture, audio-visuel) : + de 200 habitants de tous âges
- et des tables rondes sur les formes artistiques participatives et la place des habitants dans la définition et la mise en œuvre des politiques culturelles locales, avec la participation d'élus, de professionnels de la culture, d'artistes et d'habitants).

Ces journées ont permis à près de 1 200 personnes de se mobiliser autour de la création et de la participation. Elles ont fait se rencontrer habitants, élus et professionnels de la culture, en partenariat avec l'Europe (Fonds Leader), la Région Bretagne, le Département du Morbihan, l'Addav56 (Association pour le Développement des Arts Vivants dans le Morbihan), la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture). Budget global : 21 339 € dont 7 283 à charge de la collectivité. Les journées Aux œuvres citoyens ! sont renouvelées en novembre 2016. Cette 2nde édition devra poursuivre la réflexion entamée tout en élargissant à de nouvelles « matières » le champ de la rencontre entre les habitants et les artistes. Ainsi au cours de cette nouvelle édition, les arts visuels seront au cœur des réflexions, car 7ème Art du XXème siècle et technologie du XXIème siècle, qui agit sur notre quotidien, sur nos modes de communication et de rapport aux autres. A travers cette édition, il s'agira ainsi de semer les graines d'idées pour l'élaboration d'une édition nouvelle en novembre 2018 et d'assumer la création d'un événement biennal pour maintenir et renforcer la participation citoyenne à longs termes. Budget prévisionnel : 19 000€ dont 9 000€ de participation communale

2b - En 2015, la ville de Séné a proposé aux habitants de participer à un nouveau projet de création artistique : Le Poulfanc se dessine. L'objectif est que les habitants investissent l'espace public du quartier, en créant différentes œuvres de street art, accompagnés d'un collectif d'artistes. Le quartier du Poulfanc est situé au nord de la commune, en entrée d'agglomération vannetaise. Il rassemble près de la moitié de la population sinagote. Quartier en pleine mutation (un vaste programme de renouvellement urbain est à l'œuvre - Cœur de Poulfanc), très étendu et éclaté, mal identifié dans ses contours, le Poulfanc a du mal à se construire autour d'une vie sociale. Le Poulfanc se dessine a pour principaux objectifs de :

- Permettre aux habitants d'investir l'espace public, de se réapproprier le quartier, d'y créer.
- Donner une identité visuelle au quartier
- Faire ensemble et tisser des liens entre anciens et nouveaux habitants et entre habitants des différents sous-ensembles, en partageant une aventure collective.
- Aller vers davantage d'équilibre des propositions culturelles et artistiques entre le bourg et les différents autres villages et quartiers de la commune. C'est un projet ouvert à tous les habitants. Depuis 2015, les groupes de travail ont réuni une cinquantaine d'habitants de tous âges, autour de différents projets toujours en cours :

- Réalisation de fresques murales : sur des murs appartenant à la ville
- Réalisation d'un aménagement éphémère du parc de Limur: création de 1000 pompons
- Implantation de personnages sur des bancs d'une place commerçante
- Création d'œuvres mosaïques à disséminer dans différents espaces C'est une démarche participative. Rien n'est défini et tout est à inventer et à construire collectivement, en lien avec les artistes et des services de la Ville : Œuvres, lieux investis, techniques utilisées (fresque, graff, collage, pochoir, sculpture, installations, détournement, trompe-l'œil, anamorphose, tricot...). Ce chantier créatif se poursuivra au-delà de 2017. Budget 2015/2016 : environ 5000 € Le projet se poursuivra en 2017.

3 Ouvrir le champ de la participation au champ patrimonial

3a - La ville de Séné est riche d'une histoire maritime (dernier port de pêche du Morbihan) et agricole (grenier de Vannes, anciens marais salants) et d'un environnement naturel extraordinaire avec ces 47 km de côte au bord du Golfe du Morbihan. Parallèlement à cette matière brute, des associations et de nombreux habitants sont depuis de nombreuses années

porteurs d'une mémoire qui n'attend qu'un élan pour être mis en valeur. C'est pourquoi, la collectivité a engagé au sein de son collectif culture patrimoine, composé d'élus et d'associations culturelles et patrimoniales, une réflexion sur la création de sentiers patrimoniaux. Dans le cadre de la démarche participative, un groupe projet a donc été créé, animé par un agent de la collectivité, en charge de la création de sentiers. Ainsi, une dizaine de Sinagots, habitants ou membres d'association patrimoniales, ont décidé de travailler sur les thématiques du patrimoine visible et la toponymie. Ils se retrouvent régulièrement aujourd'hui pour avancer sur le collectage de la mémoire, sur les recherches plus livresques, sur la manière d'aborder les sujets et la question des supports. Prévision budgétaire en investissement : 4 500€ 3b - La Maison du Port La ville de Séné a inscrit dans son programme la création d'un lieu de valorisation patrimoniale, d'animation et de convivialité, en lien avec la capitainerie de Port Anna (dernier port de pêche du Morbihan). Là encore, la démarche participative aura toute sa place, tant dans la détermination des objectifs du lieu que dans la détermination des grands axes du programme de travaux. La réunion de lancement de ce projet a été organisée le 21 septembre dernier, réunissant environ 80 habitants. Le jour même, après présentation des enjeux, du cadre dans lequel va s'inscrire le projet (contraintes urbanistiques, techniques, financières) et des enjeux de ce projet dans la méthode (la démarche participative), des petits ateliers ont été organisés pour que soient exprimés les attentes et les questions liées à ce projet par les participants présents. Puis un groupe de travail a été créé, réunissant une 20aine d'habitants, qui auront la charge de travailler avec les élus sur ce projet. Des réunions seront organisées très régulièrement sur les premiers mois du projet, pour garder une dynamique d'adhésion et pour avancer sur les attendus. Le « faire avec » se poursuit donc.

Les éléments clefs du projet:

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)
